

220C3652  
FR0010451203-FS1018

16 septembre 2020

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**REXEL**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 septembre 2020, la société Pzena Investment Management, LLC<sup>1</sup> (320 Park Avenue, 8th Floor, New York, NY 10022, États-Unis), agissant pour le compte de fonds et de clients dans le cadre d'un mandat de gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 septembre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société REXEL et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 15 217 269 actions REXEL<sup>2</sup> représentant autant de droits de vote, soit 4,99% du capital et des droits de vote de cette société<sup>3</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions REXEL sur le marché.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par la société Pzena Investment Management, Inc. laquelle a précisé ne détenir directement aucune action REXEL.

<sup>2</sup> Dont 3 608 actions détenues pour le propre compte du déclarant et 2 634 ADR pour le compte de fonds et de clients sous gestion. Par ailleurs, le déclarant a précisé détenir en outre 5 415 037 actions REXEL pour le compte de clients (non prises en compte dans la détention visée au 1<sup>er</sup> alinéa) pour lesquelles ceux-ci ont conservé l'exercice des droits de vote.

<sup>3</sup> Sur la base d'un capital composé de 304 425 106 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.